

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 1: PRODUIT ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

MANUFACTURIER GENYK Inc. 1701, 3e Avenue, Shawinigan, QC, G9T2W6 Tél : 819-729-0395 / Fax: 819-729-0383	NOM DU PRODUIT ET USAGE RECOMMANDÉE Nom commercial: RÉSINE F48-2, F48,4, F48-5 GRIS Nom chimique: Résine Polyuréa Famille chimique: Mélange de résine de polyol Utilisation: Composant B d'un système de polyuréa
Numéro de téléphone en cas d'urgence / restriction d'utilisation	CANUTEC numéro 24 heures 613-996-6666 CHEMTREC numéro 24 heures 800-424-9300

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)	TOXICITÉ AIGUË, ORALE – Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË, CUTANÉE – Catégorie 4 CORROSION CUTANÉE / IRRITATION CUTANÉE – Catégorie 1C LÉSIONS OCULAIRES GRAVES / IRRITATION OCULAIRE – Catégorie 1 TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (PANCRÉAS) EXPOSITIONS RÉPÉTÉES – Catégorie 2
Pictogrammes	  
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	H302 – Nocif en cas d'ingestion. H312 – Nocif par contact cutané. H314 – Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H373 – Risque présumé d'effets graves pour les organes (pancréas) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseil de prudence des catégories / sous-catégories	P260 – Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 – Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 – Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. P301 + P312 – EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P301 + P330 + P331 – EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302 + P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P303 + P361 + P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P312 – Appeler en CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P314 – Demander un avis médical : Consulter un médecin en cas de malaise.

	P330 – Rincer la bouche. P362 + P364 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P363 – Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P405 – Garder sous clef. P501 – Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.
Autres dangers connus	Aucune

SECTION 3: COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS		
Dénomination chimique (nom commun / synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)
Polyoxyalkyleneamine	9046-10-0	30.0 – 60.0
Diethylmethylbenzenediamine	68479-98-1	10.0 – 25.0
Tris(1-chloro-2-propyl) phosphate	13674-84-5	5.0 – 15.0
Glycerine, propoxylated aminated	64852-22-8	5.0 – 15.0
Amine Polyol	1462343-28-7	3.0 – 8.0
Tous les ingrédients sont énumérés conformément OSHA (29 CFR) *Déclaration – Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentration au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) en poids (sauf pour les gaz / propulseurs en volume) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).		

SECTION 4. PREMIERS SOINS	
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. (15-20 minutes) En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Appeler un médecin en cas de malaise.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Provoque de graves brûlures de la peau. Provoque de graves lésions des yeux.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE	
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)	Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.
Agents extincteurs appropriés et inappropriés	En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction des produits environnants.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL	
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE	
Température d'entreposage	15.0 – 38.0 °C (59 – 100 °F)
Durée de vie	12 mois
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE	
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)	Limites d'exposition: Aucune connue
Contrôles d'ingénierie appropriés	Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle	Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES			
Apparence, état physique / couleur	Liquide gris	Tension de vapeur	Non disponible
Odeur	Caractéristique	Densité de vapeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	Non disponible
pH	Non disponible	Solubilité	Non disponible
Point de fusion / congélation	Non disponible	Coefficient de partage – n-octanol/eau	Non disponible
Point initial / domaine d'ébullition	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	> 93°C (>200 °F)	Température de décomposition	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Gravité Spécifique	1.00 à 1.06
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	Viscosité	300 à 700 cps
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité / d'explosibilité	Non disponible	COV	Non disponible
Autres	Aucune connue		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
Réactivité	Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.
Risques de réactions dangereuses	Aucun connu
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)	Évitez l'exposition à l'humidité et aux températures basses (< 0 °C) et élevées. Évitez les flammes nues.
Matériaux incompatibles	Matières comburantes; Acides; etc.
Produits de décomposition dangereux	Aucun connu

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES		
Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)	Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Nocif par contact cutané. Peut causer des dommages aux organes (pancréas) par une exposition prolongée ou répétée.	
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Brûlure cutanée, rougeurs, douleurs; Brûlure des yeux, rougeurs, larmoiements. Brûlure des voies digestives. Brûlure des voies respiratoires, irritation de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac (nausées, douleurs abdominales, vomissements et diarrhée), toux, souffle court.	
	Sensibilisation cutanée	Aucune donnée disponible
	Sensibilisation respiratoire	Aucune donnée disponible
	Mutagenicité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible
	Cancérogénicité	Aucune donnée disponible
	Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée disponible
	Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique	Aucune donnée disponible
	Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées	Possible
	Danger par aspiration	Aucune donnée disponible
	Dangers pour la santé non classifiés ailleurs	Aucune donnée disponible
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL ₅₀ & CL ₅₀)	CAS 68479-98-1 LD ₅₀ Oral - Rat – 739 mg/kg LC ₅₀ Inh. - Rat – >2450 mg/m ³ ; ETA non disponible dans ce document	

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES	
Écotoxicité (Données aquatique et terrestre)	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Persistance et dégradation	Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible
Autres effets nocifs	Aucune donnée disponible

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION	
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés	Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD	UN2735; POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (Polyoxyalkylèneamine); CLASSE 8; PG III
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)	UN2735; POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.O.S. (Polyoxyalkylèneamine); CLASSE 8; PG III
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)	UN2735; POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.O.S. (Polyoxyalkylèneamine); CLASSE 8; PG III
Précautions spéciales (transport/déplacement)	Aucune
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Voir Section 12.

Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Possible
---	----------

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	Informations de l'OSHA des États-Unis: Ce produit est réglementé selon l'OSHA (29 CFR). Renseignements de l'EPA (Agence de protection de l'environnement) des États-Unis : 40 CFR Référez-vous aux ingrédients énumérés à la section 3 et aux sections 12; 13 & 14. Renseignements sur la TCSA des États-Unis: Se reporter aux ingrédients énumérés à la section 3. Association nationale de protection contre les incendies (NFPA) : SANTÉ: 2 INFLAMMABILITÉ: 1 INSTABILITÉ: 1 DANGERS PARTICULIERS : Voir les sections 2 et 3. ÉCHELLE DE DANGER: 0 = Minime 1 = Légère 2 = Modérée 3 = Sérieuse 4 = Grave Proposition 65: Ce produit ne contient pas de produit chimique connu de l'État de Californie pour causer le cancer ou d'autres dommages à la reproduction.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	18 août 2023 version 2 (Genyk Inc.)
Corrections	Nouveau modèle de fiche de données de sécurité (FDS)
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur.
Abréviations	ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists CAS Chemical Abstract Service CL Concentration létale DL Dose létale ETA Estimation de la toxicité aiguë IARC International Agency for Research on Cancer IATA International Air Transport Association IMDG International Maritime Dangerous Goods Code LIS Liste intérieure des substances (DSL) NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health NTP National Toxicology Program (U.S.A.) OSHA Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.) PEL Permissible Exposure Limit SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail STEL Short-term Exposure Limit TLV Threshold Limit Value TMD Transport de marchandises dangereuses au Canada TSCA Toxic Substances Control Act TWA Time Weighted Average

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.